

Berne, 23 juin 2022 / communiqué de presse

Travail.Suisse présente 18 mesures pour alléger la charge des travailleurs et travailleuses à bas revenu

Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, a montré aujourd'hui, lors d'une conférence de presse, comment le coût de la vie va fortement augmenter, surtout pour les travailleurs et travailleuses ainsi que les retraités et retraitées à bas revenus. Un plan de 18 mesures doit permettre de renforcer le pouvoir d'achat et en particulier de soulager durablement les ménages à bas revenus.

En raison de la forte augmentation des prix à la consommation cette année, le coût de la vie croît fortement, en particulier pour les travailleurs et travailleuses et les retraité.e.s à bas revenus. C'est ce que montrent les calculs de Travail.Suisse. Selon Thomas Bauer, responsable de la politique économique : « L'inflation n'a pas les mêmes conséquences pour tous. Les ménages à bas revenus sont particulièrement touchés par la hausse des prix à la consommation ».

« Pour les travailleurs et travailleuses avec de bas salaires, il faut cette année des augmentations de salaire qui dépassent nettement le renchérissement. C'est la seule façon de préserver efficacement le pouvoir d'achat », a déclaré Claudia Stöckli, membre de la direction du syndicat Syna. Par le biais d'augmentations salariales structurelles, il faut en outre améliorer sensiblement les salaires, en particulier dans les branches où la proportion de femmes est élevée. « Deux fois plus de femmes que d'hommes touchent un bas salaire. Il faut enfin mettre un terme à l'époque où des salaires moindres étaient justifiés dans certaines branches au motif que la majorité des personnes qui y travaillent sont des femmes », poursuit Claudia Stöckli.

Avec la hausse massive attendue des primes d'assurance maladie, les ménages risquent en outre de subir un véritable choc des coûts à partir du 1er janvier 2023. « Outre les augmentations de salaire, des mesures politiques sont nécessaires pour amortir le choc des coûts. L'allègement des primes d'assurance-maladie est essentiel à cet égard », déclare Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse.

Pour soulager les bas revenus et maintenir le pouvoir d'achat, Travail.Suisse propose 18 mesures concrètes ([lien](#)) et demande aux employeurs et au monde politique d'agir immédiatement.

Plus d'informations

- Thomas Bauer, Responsable Politique économique Travail.Suisse, 077 421 60 04, bauer@travailsuisse.ch
- Claudia Stöckli, Membre de la direction Syna, 076 414 99 57, claudia.stoeckli@syna.ch
- Adrian Wüthrich, Président Travail.Suisse, 079 287 04 93, wuethrich@travailsuisse.ch